

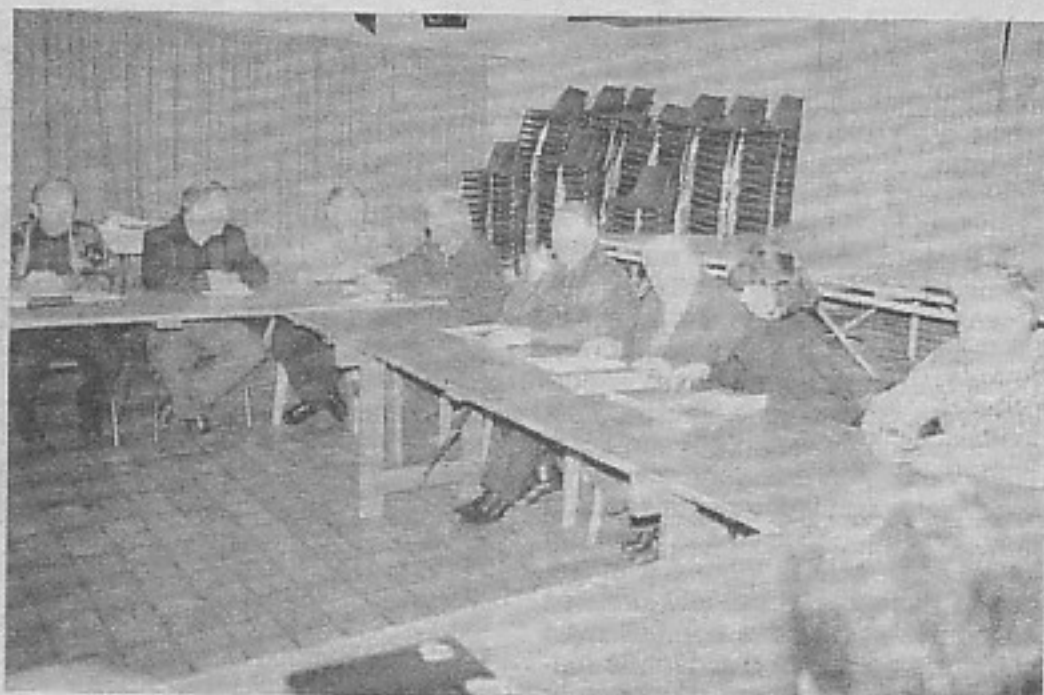
# Quelle maison pour le massif ?

Jeudi dernier, Vovray-en-Bornes accueillait les treize communes du Syndicat mixte du Salève pour une séance de travail sur un sujet d'importance : la maison du Salève. Invité par le président Raymond Fontaine, maire d'Archamps, le directeur de CAUE organisme mis en place par le Conseil général et qui travaille pour les collectivités, M. Dubosson devait nourrir la réflexion des participants.

Le dossier a déjà été présenté à la commission environnement du Conseil régional (la décision devrait être prise fin janvier). Pour M. Dubosson, il s'agit d'un « outil pour valoriser le Salève tout en le préservant ». Mais les questions restent nombreuses : sur quel site, avec quel financement et pour quels rôles ? Les conditions d'une autosuffisance financière étant les plus délicates même si dans un bassin de 380.000 habitants on a des chances raisonnables de trouver un équilibre. L'essentiel « c'est de le vouloir et ce projet doit s'insérer dans un réseau départemental ».

Un consensus semble se dégager sur le concept : « lieu d'information et de répartition des activités ».

Pour la rentabilité et l'autosuffisance, on dispose de peu d'éléments comparatifs mais « il faut exploiter un tissu local à forte potentialité ». Comment sera-t-elle gérée ? privée, mixte, public ? C'est un choix à faire.



Les représentants des treize communes du Syndicat mixte du Salève se sont réunis la semaine passée à Vovray-en-Bornes.

Quand au site, il faut tenir compte du statut du terrain, de la situation dans l'environnement, des voies d'accès. Tous les paramètres ont été étudiés, différents endroits ont été visités, des propositions ont été reçues. Apparemment "La ferme de Mikerne", ancienne dépendance de l'Abbaye de Pomier sur la commune de Présilly,

à proximité de la nationale et de la future autoroute A41 semblerait détenir les meilleurs atouts. C'est « un espace vidé de sa substance, avec un volume libre et ouvert, dans un état sanitaire satisfaisant, d'une grande clarté et tout de suite identifiable ». Du reste, cette ferme du XVIIIe très typique permet d'utiliser, sur deux niveaux, environ 750 m<sup>2</sup> de surface utile pour des espaces d'accueil, de conférences, de documentation et d'animation.

Si le financement de la maison peut espérer être trouvé auprès des partenaires naturels du Syndicat mixte du Salève, comment assurer sa gestion et quelles retombées économiques peut-on en attendre ?

On ne connaît aucun équipement similaire, mais pour rester prudent, il n'est obligatoire de tout créer au départ. Une montée en puissance peut s'effectuer au fil des années. Mais les élus ont été sans illusions : les collectivités locales devront participer financièrement. Le président conclut en soulignant qu'il ne s'agissait là que d'un « débat d'orientation. Après, il y aura un débat de simulation lorsque chacun aura fait connaître ses idées ». C'est le projet du syndicat qui trouvera, le moment venu, les partenaires pour l'accompagner, notamment auprès des genevois.

M.P.



"La ferme de Mikerne", sur la commune de Présilly, semble avoir les meilleurs atouts pour devenir la "Maison du Salève".

## Le Salève, "montagne des Genevois"

Genève, Annemasse, Saint-Julien, trouvent leur espace naturel dans une zone de montagne pratiquement vierge de toute construction : le Salève, longtemps appelé "la montagne des genevois". C'est ainsi qu'en fin de semaine, le massif est abondamment visité par des citadins en mal d'espace vert, en se concentrant essentiellement sur quelques sites.

Devant le succès remporté, le massif doit être protégé et valorisé, c'est la vocation du "Syndicat mixte du Salève", qui rassemble treize communes très différentes, notamment dans leur population. En collaboration avec le ministère de l'Environnement, le Syndicat mixte du Salève a élaboré une "Directive de protection et de valorisation des paysages" permettant un zonage du territoire en fonction de la spécificité de chacun des versants.

### Un programme d'actions

Ce programme s'articule autour de trois axes : améliorer l'accueil par la création d'aires de stationnement, volontairement petites et discrètes et bénéficiant d'un service de ramassage des déchets et d'aires de pique-nique ; un réseau de sentiers adaptés les uns aux promeneurs à la recherche de calme et de verdure, et aux randonneurs pouvant partir du bas du massif pour atteindre la crête et enfin

des boucles paysagères. Tout cela avec un balisage identique dans tout le massif, sécurisant pour les promeneurs.

Le respect de l'environnement n'est pas forcément le souci de tous, aussi il sera nécessaire de sensibiliser le public à la fragilité du milieu sous différentes formes : des sentiers à thème comme des sentiers de découverte sur le thème "forêts et alpages" ; expliquer l'environnement par des panneaux ou des documents.

La maison du Salève sera un "centre d'interprétation et de découverte", basée sur l'identité du Salève sous toutes ses formes, avec des opérations de rénovation et d'aménagement du bâtiment retenu, de sa conception muséographique et pédagogique, et en corollaire des aménagements indispensables de voirie.

### Le développement local

Mais le Salève, c'est aussi des hommes qui y travaillent, notamment des agriculteurs. Il faut donc valoriser ce qui existe. En projet : une route touristique faisant le tour du massif par son pied amenant une clientèle potentielle pour les petits commerces et pour les produits fermiers ; un gîte d'étape à La Thuile, sur la crête du Salève, où une ancienne ferme inoccupée et réaménagée permettrait une petite restauration campagnarde servant les produits de la région. (M.P.)